



DANCE MACHINE
BULLETIN D'ADHESION
DATE LIMITE DE DEPOT 19/09/2025

ETAT CIVIL ADHERENT

NOM : _____ **PRENOM :** _____

AGE (pour les enfants (tenue)) : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

CONTACT :

TEL PORTABLE : _____

TEL FIXE : _____

Ecrire en lettres distinctes svp

MAIL : _____

PERSONNE MINEURE AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (nom, prénom)

Parents représentant légal autorise l'enfant, l'adolescent : _____
à adhérer à l'association Dance Machine.

ACTIVITE(S) CHOISIE(S) MENTION OBLIGATOIRE

Cours 1	jour, heure	_____
Cours 2	jour, heure	_____
Cours 3	jour, heure	_____
Cours 4	jour, heure	_____
Cours 5	jour, heure	_____
Cours 6	jour, heure	_____

Pendant les cours, les stages et les manifestations, l'association est susceptible de prendre des photos ou des vidéos.

Dance Machine peut être amené à diffuser sur son propre réseau de communications.

Je suis au courant de cette démarche nécessaire à la communication désormais.

- Participe au gala DM pour la fête de mon association
(si je ne participe pas au spectacle, le signaler au professeur en début d'année.)
- Je reconnais avoir reçu et pris connaissance du règlement intérieur de Dance Machine.

J'en accepte les clauses et je m'engage à les respecter.

- J'atteste avoir souscrit à titre personnel une assurance accident / maladie responsabilité civile.

Mention "LU ET APPROUVE" :

Date :

Signature :



REGLEMENT INTERIEUR 2025 2026

Tout dossier non remis, complet, avant le **19/09/2025**, entraînera l'impossibilité de fréquenter les cours.

COTISATION ET TARIFS :

Cotisation annuelle :

15,00 € à inclure à l'inscription

La cotisation est due pour chaque personne participant aux activités de Dance Machine.

TARIFS AU TRIMESTRE			
COTISATION ANNUELLE 15 € EN SUS			
TARIF DE BASE	TARIF INDIVIDUEL POUR 1H/SEMAINE	TARIF INDIVIDUEL POUR 2H/SEMAINE	TARIF INDIVIDUEL POUR 3H/SEMAINE
REMISE EN FORME	40	75	/
TOUTES AUTRES ACTIVITES	50	95	140 €

◊ INFO TARIF

- Pour 2 inscriptions d'un même foyer fiscal, réduction globale de 50 € (soit 25 € par personne)
- Pour 3 personnes d'un même foyer fiscal, réduction globale de 135 € (soit 45 € par personne)

INSCRIPTIONS : Le sais-tu . ?

▲ **Information importante ! Toute inscription à l'un des cours est faite pour un an.**

NB : Pour une adhésion en cours d'année, le règlement s'effectuera au prorata de la date d'arrivée.

L'inscription se fait en ligne (très simple d'utilisation), toutefois si pas possible, ou si inscription en cours d'année, le dossier se remplira manuellement.

Pièces à fournir :

- Le bulletin d'inscription dûment complété et signé,
- La décharge de responsabilité *dûment remplie et signée*
- Si mineurs, l'autorisation de sortie,
- Le paiement avec la remise de 3 chèques à l'ordre de Dance Machine tous datés du jour de la remise du dossier complet
 - Le premier du montant du 1^{er} trimestre + la cotisation annuelle + le 2^{ème} du montant du 2^{ème} et du 3^{ème} du montant du 3^{ème} trimestre.

Si paiement en espèces, la totalité des sommes dues pour l'année.

Seul remboursement possible : Pour toute personne rencontrant des problèmes de santé et sur présentation d'un certificat médical, après décision du bureau, il lui sera remboursé le ou les trimestres non commencés.

ORGANISATION DES COURS :

Les cours sont dispensés aux horaires indiqués sur le planning sauf :

- les jours fériés. (dans la mesure du possible, certains cours pourront être maintenus, certains jours fériés.)
- Vacances scolaires : concernant les cours enfants, il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires. Pour les adultes, le cours la 1^{ère} semaine sera maintenu. (Toussaint - février - avril)
Aucun cours ne sera effectif pendant les congés de Noël.

Dans la mesure où le professeur est tenu de prévenir de son absence ponctuelle, les adhérents sont invités à faire à l'identique.

Afin de ne pas entraver la progression du travail de l'année, *il est préconisé d'être assidu aux cours.*

GALA DE FIN D'ANNEE :

Le gala de fin d'année aura lieu le **samedi 27 juin 2026**.

Pour le spectacle, une participation financière jusqu'à 15 € pourra être demandée aux parents pour la tenue de leur enfant dont une partie qu'il conservera après le gala.

DROIT A L'IMAGE ET COMMUNICATION : Dans le cadre de ses activités et évènements, l'association DM est amenée à prendre des photos et vidéos pouvant être diffusés sur ses supports de com. (site, réseaux sociaux, presse locale..) En adhérant à l'asso, chaque membre accepte d'apparaître sur ces supports.

CONDITIONS PARTICULIERES :

Il est demandé aux élèves :

- D'arriver à l'heure aux cours
- Aux parents d'arriver à l'heure pour reprendre leurs enfants,
- De se présenter en tenue adaptée à leur activité (chaussons de danse très souples et basics – éviter les académiques)
- De ne pas fumer dans les locaux évidemment
- De ne pas mâcher de chewing-gum pendant les cours
- D'éteindre leur portable ou mettre en vibreur
- De prévenir le professeur en cas d'absence
- De respecter le professeur et ses pairs
- D'être assidu aux cours.

Tout bijou ou objet de valeur est déconseillé à l'intérieur des salles de danse. Le professeur et l'association se déchargent de toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Les parents des élèves sont tenus d'amener et de récupérer leurs enfants à l'intérieur des locaux. En aucun cas, ils n'auront la permission d'attendre leurs parents à l'extérieur. Concernant les jeunes ados, une autorisation de sortir seul (e) sera demandée pour l'année. Ce, pour notre responsabilité, mais surtout pour leur sécurité.

Le professeur et l'association se déchargent de toute responsabilité dès lors que l'enfant sort des locaux.

L'association a souscrit une assurance responsabilité civile, celle-ci est valable pendant les cours et à l'intérieur des locaux.

Pour plus d'infos, toute l'année, connectez-vous au site : « dancemachinemontblanc ».

Signature des parents ou de l'adhérent majeur.



DECHARGE DE RESPONSABILITE

Suite à mon inscription à l'association et en raison de l'absence de certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive,

Je soussigné(e) décharge l'association *Dance Machine Montblanc*, ses responsables, les intervenants et ses membres de toute responsabilité, toutes réclamations, frais ou dépenses dus à des blessures ou dommages occasionnés à ma personne, découlant de la pratique d'une activité sportive ou de bien-être, lors des cours dispensés :

- l'espace Emilien Soulié route du Béal à Montblanc 34290
- la demeure des Cèdres espace Richard Nouguier avenue de la Paix à Montblanc 34290 (salle Pierre Paul Riquet)

Je renonce donc à donner mon certificat médical à l'Association.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance maladie/accident et responsabilité civile.

Je reconnaissais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'Association, et y adhère.

Date :

Signature :



AUTORISATION DE SORTIE POUR MINEURS

Je soussigné (e)

Responsable de l'enfant

Inscrit (e) au cours de

- autorise l'enfant ci-dessus nommé à quitter le cours seul (e)
- autorise l'enfant à quitter le cours accompagné de :

NOM PRENOM :

NOM PRENOM :

NOM PRENOM :

Date :

Signature :